

<http://ec-saint-paterne-racan.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article33>

le règlement de la classe

- Archives - Archives 2008-09 - CE2 2008-09 -



Date de mise en ligne : mardi 18 novembre 2008

Copyright © Ecole de St Paterne-Racan - Tous droits réservés

Règlement 2008-2009 classe CE2

- 1- Être poli.
- 2- Respecter les autres.
- 3- Ne pas se déplacer sans autorisation.
- 4- Ne pas se bagarrer.

II- Travail :

- 1- Travailler en silence.
- 2- Lever le doigt pour obtenir la parole.
- 3- Mon travail fini => autonomie.
- 4- Ne pas copier sur le voisin.
- 5- Pas de graffiti sur le travail.
- 6- Utiliser le crayon de papier quand on n'est pas sûr et pour les tableaux.

- 1- On a le droit de lire.
- 2- Remplir son carnet de lecteur ou son cahier culturel.
- 3- Faire un seul exercice aux ordinateurs.
- 4- Faire des jeux de chiffres et de lettres.
- 5- Pas de dessin sur feuille libre.
- 6- On peut parler en chuchotant.

- 1- On peut y aller sans demander
- 2- On peut y aller un par un
- 3- On peut y aller 1 fois par 1/2 journée en plus des récréations.

- 1- Penser à boire aux petites récréations.
- 2- Se ranger dans le silence.
- 3- Fermer les portes.

le règlement de la classe

- 4- Arriver la classe.
- 5- Entrer / sortir quand la maîtresse le dit.
- 6- On se salue.
- 7- Se laver les mains.
- 8- Se couvrir pour sortir.

V- Entrée / Sortie

IV- Toilettes

III- Autonomie

I- Comportement :